

Salle de Lecture Ass. Les

Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

“ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ”

IMPRIMEUR :

Imprimerie Générale de Rimouski.

Le Cœur des Enfants

Dès que l'enfant quitte ses langes pour se mettre debout et prendre place dans la vie, nous voyons s'affirmer chez lui la nécessité d'une existence affectueuse. Il tend vers sa mère des bras qui implorent la caresse ou la gâterie dont son petit cœur a besoin.

Sans doute sa pensée est confuse il n'obéit encore qu'à l'instinct, et l'instinct le pousse à de tendres manifestations.

Vous me direz que son geste est égoïste, qu'il demande et ne rend pas; qu'il cherche son bien-être et non l'affection que nous lui donnons par surcroît.

Ce raisonnement est faux, mes chères lectrices; l'enfant a en lui une tendresse naissante qu'il a besoin de dépenser, et c'est pour cela qu'il sourit à sa nourrice qui, si elle n'est pas la mère, en détiend au moins la fonction. Si le petit être trouve un écho à son élan, vous le verrez s'épanouir, s'éveiller à la vie avec des joies ingénues, des surprises charmées; si, au contraire, des circonstances pénibles l'ont privé, dès le berceau, des plus légitimes tendresses, vous le verrez s'étoiler, au moins moralement, rentrer en lui-même, et, peu à peu, se faire une vie intérieure dépourvue de ces éclairs de bonheur qui sont la grâce des enfants heureux...

Toutes, nous avons connu de ces petites créatures fragiles qui poussent au hasard, élevées par des étrangers, ou tout au moins par des indifférents. Elles gardent, même dans l'âge mur, le reflet de ce premier isolement moral; leur gaieté se tient d'une sorte d'inconsciente tristesse.

Elles n'ont jamais cette joie communicative des êtres nés heureux dont le cœur s'est développé jour par jour et heure par heure sur les genoux d'une mère.

Les premières blessures du cœur sont inguérissables et je crois pouvoir affirmer que l'enfant peu aimé, ou mal aimé, portera toute sa vie les stigmates de son abandon.

Il ne suffit pas, pour aimer un enfant, de le combler de caresses et de jouets. Ceci est la manifestation extérieure de notre amour pour lui. Embrasser ses joues roses et rebondies, passer nos doigts dans les boucles joyeuses de sa chevelure, ou lui apporter en surprise la poupée ou le polichinelle revêtu, c'est nous accorder à nous même d'intimes satisfactions.

Il a droit à autre chose; il faut s'appliquer à deviner avant tout les secrètes aspirations de ce petit cœur qui se forme, en étudiant les mouvements, en réprimer les écarts, mais aussi en favoriser l'éclosion.

Il ne faut pas, comme le font tant de mères inexpérimentées, décider que notre enfant sera cela ou cela; qu'il pensera nécessairement telles ou telles choses... Non! L'enfant est « lui », souvent très différent de ce que les parents vou-

draient qu'il soit. Ce n'est pas une raison pour ne pas l'aimer, pour ne pas suivre l'évolution de son cœur en cherchant à la diriger.

Il faut songer que cet organe est aussi nécessaire à la vie morale qu'à la vie physique. Le cœur, c'est le noyau de l'humanité, on ne peut l'arracher sans meurtrir le fruit qui l'enferme.

L'enfant véritablement heureux c'est celui qui trouve, penchée sur son berceau, une âme qui l'épie et cherche dans son premier éveil l'indication de sa vie morale. Celui-là ne connaîtra jamais les jours sombres qui font de l'enfant délaissé une petite victime à l'heure où tout devrait être rose pour lui sur cette terre.

Qu'importe au bébé le luxe ou l'argent; son âme, trop neuve pour être déformée par notre vaine psychologie, réclame deux choses impérieuses et dominatrices: la vie matérielle et la vie du cœur. Il a droit aux deux, et lui refuser la seconde est presque aussi cruel que de lui refuser la misère morale, la plus douloureuse de celles qui atteignent notre pauvre humanité.

Quand par hasard, nous rencontrons un de ces petits êtres triste avant l'heure, d'une tristesse dont il ne peut même pas deviner la cause, penchons-nous vers lui et tâchons de voir clair dans sa petite âme troublée. Si nous agissons avec tact et douceur, elle ne tardera pas à s'ouvrir, livrant le secret qui l'opresse.

Ce ne sera pas conscient de sa part, car assurément il ignore le mal dont il souffre, mais il viendra à nous avec un visage riant et une confiance heureuse qui suffira à nous édifier.

Se pencher vers l'enfance abandonnée quel merveilleux apostolat!

Mes chères lectrices, vous que la vie a meurtris, essayez de donner vos caresses à ceux qui n'en ont point encore reçus...

Leur voix naïve et confiante est un calmant, un baume qui soulage et parfois cicatrise la blessure que tant de femmes gardent au cœur. C'est une loi qui n'a guère d'exception; loi brutale, je le veux bien, mais qui, cependant, n'exclut pas complètement les droits imprescriptibles du cœur.

AGRICULTURE

QUESTION—On me dit que ma terre a besoin de drainage, mais avant tout, j'aimerais à en connaître les avantages et je vous prie de vouloir bien me les indiquer.

REPONSES—On peut dire que presque toutes les terres cultivées sont susceptibles d'être améliorées par le drainage. La nature s'est chargée de drainer elle-même une grande partie du sol et il est probable qu'avec le temps et à mesure que les terrains acquerront plus de valeur on jugera opportun de drainer artificiellement les terres propres à la culture qui s'égouttent mal. C'est au propriétaire à apprécier si cette opération est avantageuse il lui suffit pour cela de calculer le prix du drainage et d'évaluer la plus

CERTIFICAT DONNÉ PAR UN DES PRINCIPAUX MÉDECINS DE MONTRÉAL

Le Vin Saint-Sehon, de M^r Hector Falon propriétaire au Guy-en-Velay (France) est reconnu par les médecins français comme un Vin Tonique et Digestif de première qualité. Il a d'excellentes vertus apéritives, et je puis ajouter que c'est un fortifiant de premier ordre.

*Montreal 9 mai 1906
D. Desjardins
des Hospitiaux de Paris
J. G. Rachel - Montreal.*

F. X. ST-CHARLES & C^{ie}, Seuls Dépositaires pour le Canada
89, 41, 43 rue St-Gabriel, Montréal.

value que la propriété aura acquise, une fois drainée.

Le drainage rend plus épaisse la couche de terre arabe il augmente ainsi la masse de terre dans laquelle les racines peuvent végéter et elles peuvent se développer à l'aise et mettre à profit tous les principes utiles que le sol renferme.

Bien établi, il abaisse le niveau de l'eau de telle sorte que les racines des plantes cultivées peuvent atteindre leur profondeur normale sans être exposées à une humidité trop grande.

En entraînant l'excès d'eau contenue dans les pores du sol il permet à l'air de pénétrer à la place de celle-ci et l'on peut dire que la terre respire à travers les drains, car il se produit grâce à eux dans son intérieur verticalement et horizontalement, des mouvements d'air résultant de la variation de la pression atmosphérique.

Quand la terre est comparative-ment sèche, ses pores contiennent beaucoup d'air, une pluie survenant, l'eau s'introduit dans la partie supérieure des dits pores. Mais si l'air ne peut trouver une issue par en dessous, il demeure emprisonné et empêche l'eau de pénétrer à plus de 1 à 2 pouces. Il arrive ainsi que dans un terrain non drainé une abondante pluie d'orage est obligée de s'écouler glissant sur la surface sans imbibier le sol à plus d'un ou deux pouces de profondeur. C'est à cause de cela que l'on a pu dire que le drainage est une garantie contre la sécheresse.

Les terrains en pente non drainés, à moins d'être couverts d'herbes, sont exposés à perdre beaucoup de principes fertilisants quand ils sont levés par les fortes pluies de l'automne et du printemps. Au contraire

grâce au drainage, la pluie est immédiatement absorbée, elle entraîne avec elle jusqu'aux racines les éléments de fertilité qu'elle charriait et l'eau en excès est évacuée par le drain.

(à suivre)



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 28 mai 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une approche à la pile isolée, à St-François, Ile d'Orléans comté de Montmorency, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées, au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'approche de la pile isolée, St-François, I.-O."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. A. Déary, ingénieur résident 5 rue du Fort, Québec; au bureau de M. Chs Desjardins, commis des travaux, bureau de poste, Montréal, Qué., au bureau du maître de poste de St-François, I.-O., Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille quatre cents dollars (\$2,400.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera considéré si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire. Ministère des travaux publics, Ottawa, 25 avril 1906.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cet avis.

RETROUVE-CLEFS

Etes-vous sujet à perdre les clefs que vous portez? Dans ce cas, donnez votre commande pour un retrouve-clefs, et sous une dizaine de jours au plus, il vous sera expédié une petite plaque métallique sur laquelle seront gravés votre nom et votre adresse (et au besoin le nom et le No de la rue). Moyennant cette étiquette vous pouvez être sûr que vos clefs, si vous les perdez, seront retrouvées et vous seront retournées sans retard et sans démarche de votre part. C'est seulement 25 cts. Adresses à 155 Botta B. P. Rimouski.

A VENDRE

UN BICYCLE, de la fabrique Cleveland, avec caoutchouc "Dunlop", en très bon ordre, est offert en vente à très bonnes conditions. S'adresser à Ed. Thériault, Palais de Justice Rimouski.

CARTES D'AFFAIRES

C.E.L. DIONNE, C.R. LÉONIDAS DIONNE, jr
DIONNE & DIONNE
AVOCATS
No. 46 rue Dalhousie,
QUEBEC.
Suivront également les termes de Cour du district de Rimouski.

LOUIS TACHE
AVOCAT
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.
AVOCAT
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.
GAGNON & SASSEVILLE
AVOCATS
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.
Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.
NOTAIRE
Bâtisse de la Cie d'Assurance,
RIMOUSKI

ARGENT à PRÊTER: sur première hypothèque; des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriques de paroisse et aux Communautés religieuses.

HON. A. TESSIER, C.R., H. R. FISKE
Min. de l'Agriculture. AUG. TESSIER, jr

TESSIER, FISET & TESSIER
AVOCATS
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU
AVOCAT
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.
NOTAIRE
Avenue de l'Evêché - Rimouski
Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard
ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.
Spécialités:
Chirurgie générale, Gynécologie.
Bureaux: rue St-Germain, Rimouski
(résidence de feu Théo. Couillard marchand)

Dr Lorenzo J. Montreuil
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.
93 rue St-Jean, — Québec.
Consultations: 10h. à 4h. A.M., et 7 à 8h. P.M.

J. C. GAUVREAU
CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI
DÉTECTIVE PRIVÉ
Rue des Avocats, RIMOUSKI.
Téléphones { Bureau: N° 38.
Rés. privée: N° 6.

Agence des . . .
Compagnies d'Assurances Canadiennes
suivantes, contre le feu:

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à

F.-J. COUTURE
COMPTABLE ET AGENT
à Rimouski.

PAUL RAYMOND
Peintre-Décorateur
et Entrepreneur.
Assortiment complet de Peintures, Pinceaux, Tapisseries, Toiles à chassis, Pôles, Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres Encadrement, une spécialité.
Coin des rues St-Jean et des Avocats
RIMOUSKI.

Le Progrès du Golfe

JOURNAL HEBDOMADAIRE
publié tous les vendredis à Rimouski.

ABONNEMENT

\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centins.

Tarif des Annonces

1^{re} insertion, la ligne..... 10 centins.
Insertions subséquentes..... 5 "
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 18 mai 1906.

—Mgr de Rimouski célèbre aujourd'hui le 16ème anniversaire de son élévation à la dignité épiscopale. A cette occasion Sa Grandeur voudra bien recevoir nos sincères félicitations et meilleurs souhaits.

La Banque Nationale

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le rapport de la Banque Nationale que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes. En lisant ce rapport, ils seront fiers de voir que cette institution canadienne française marche de progrès en progrès, et que, pour la dernière année, elle a obtenu des résultats extraordinaires.

En quelques mots ces résultats sont les suivants: 1o. profits de \$195,753.80 représentant 13 1/2 p. c. sur le capital payé de \$1,500,000. Sur ces profits \$90,000 ont été distribués en dividendes aux actionnaires et \$100,000 ont été portés au fonds de réserve. Ce dernier s'élève maintenant à \$600,000. 2o. augmentation de \$909,619.15 sur les dépôts qui forment aujourd'hui \$7,662,728.30. 3e augmentation sur les prêts au public de \$735,096.66; ces derniers sont à présent portés à \$9,232,906.24.

Peut-il être désiré mieux?

Aussi c'est avec raison que dans ses remarques, le Président de la Banque s'exprime comme suit:

Il y a réellement lieu de se réjouir de l'état financier de notre vieille institution québécoise et canadienne-française. Considérant le montant de notre réserve, et à moins de circonstances imprévues, nous serons en position de payer à l'avenir un dividende de 7% que nous nous proposons, pour l'accommodation de nos actionnaires, de payer trimestriellement à commencer du 1er août prochain.

Les demandes croissantes de l'industrie du commerce et de l'agriculture de notre province, avec lesquels nos progrès sont intimement liés, nous obligeront dans un temps plus ou moins rapproché à émettre une partie ou la balance du capital autorisé; mais cela fera le sujet d'une considération ultérieure du bureau de direction que vous élirez.

Succès donc à la Banque Nationale! Nous avons d'autant plus raison de former ce souhait, que le succès de cette institution sera le nôtre, il indiquera que, tous les jours les canadiens français montent quelques degrés dans l'échelle des affaires et qu'avant longtemps ils seront à la place qu'ils auraient dû toujours occuper.

Félicitations aux directeurs, à tous les employés de notre banque canadienne française, et, pour nous spécialement à ces messieurs qui conduisent avec tant d'habileté et de courtoisie les succursales de Rimouski et d'Amqui.

— On nous dit que le Rév. F. X. Ross sera nommé Principal de l'École Normale de Rimouski. Le Révérend Monsieur qui étudie actuellement à Rome, est un prêtre distingué de notre diocèse, et nous pouvons dire que sa nomination rencontrera l'approbation de tous.

GIRARD-TACHE

On annonce pour le 4 Juin prochain le mariage de Mademoiselle Yvonne Taché, fille de M. J.-C. Taché petite-fille de feu le docteur Taché et nièce de Et.-Paschal Taché.

La bénédiction nuptiale sera donnée dans la cathédrale de Chicoutimi à huit heures et demi.

Les heureux mariés feront leur voyage de noces aux provinces Maritimes.

Monsieur Girard est le fils de M. J. Girard, député au gouvernement fédéral; il est à l'emploi du gouvernement, à Chicoutimi, en qualité d'ingénieur.

SAN FRANCISCO

— Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs une lettre que M. F. Blanchet, de Ste-Flavie, a reçue de l'un de ses amis de San Francisco, et dans laquelle se trouvent de très intéressants détails sur la catastrophe qui a dernièrement frappé cette ville.

2 mai 1906.

Cher ami,

Je profite de quelques moments de loisir pour vous écrire et vous communiquer quelques renseignements. Le tremblement de terre du 18 avril a été violent et a secoué notre maison assez fortement pour déplacer notre lit jusqu'au milieu de la chambre, de même pour le piano; les cadres, les ustensiles de cuisine et les cheminées furent projetés par terre. J'étais profondément endormi et n'ai pu avoir connaissance que partiellement de la secousse. Aussitôt éveillé je courus à la fenêtre et vis courant dans la rue des hommes, des femmes et des enfants en vêtements de nuit. Le spectacle sur la rue du Marché et autres rues était terrifiant. Sur la nôtre trois maisons ont été jetées en dehors de leurs fondations, le petit cottage au coin de la rue, la maison voisine, et une autre aux coins des rues Lafayette et Howard. Les deux étages supérieurs et la cheminée de la fabrique de voitures « Studebakers » ont été projetés dans la rue du Marché et la 10e rue. La chaussée au coin de la rue Mission et de la 7e rue a été enfoncée d'au moins 7 pieds de même que le trottoir du bureau de poste; cet édifice a subi des dommages pour environ \$500,000.00. Les corps des victimes gisaient ça et là dans les rues; on employait toutes espèces de voitures pour les transporter au Pavillon des arts Mécaniques transformé en hôpital, celui de l'Hôtel de ville ayant été détruit. Déjà ce pavillon était à moitié rempli quand le feu vint obliger les ambulanciers à transporter ces corps à San Mateo. Pendant ce temps là le feu se vassait à partir de la 8e rue jusqu'au quai de la traverse. Le feu put être arrêté à la 8e rue en faisant sauter des maisons au moyen d'explosifs; c'était la seule ressource à défaut d'eau, le tremblement de terre ayant brisé le tuyau d'alimentation de l'aqueduc.

Nous n'aurions pas passé au feu si ce n'eût été de l'imprudence de la femme de Pasner, ce cigarière demeurant sur la rue Hayes entre les rues Franklin et Gaugh, et qui vend des billets de loterie. Cette femme, malgré la défense, fit du feu dans son poêle pour préparer une tasse de café pour son mari lorsque la cheminée s'écroula et le feu prit dans la maison, ce qui causa la perte de tout ce pâté de maisons. Le feu atteignit alors le clocher de l'église St-Ignace et consuma graduellement cette église, puis s'étendant de rue en rue jus à l'avenue Van Ness à travers les rues du Marché et de la rue Mission jusqu'à la 20e rue. Les deux

côtés de l'avenue Van Ness ont été consumés. La tour de la Cathédrale a été brûlée mais un prêtre réussit à éteindre le feu et à sauver la cathédrale en montant sur le toit avec un boyau à incendie. De l'autre côté de la cathédrale tout a été brûlé jusqu'à « Claus Spreckles house » comprenant environ deux mille maisons. C'était un spectacle grandiose que la vue de ces grandes bâtisses telles que les moulins, l'Emporium, la Mutual Life Ins. etc en proie à l'élément dévastateur qui ne put être contrôlé qu'après un travail acharné d'au moins trois jours. Les gens affolés et pris de panique couraient par les rues dans toutes les directions et les soldats venant du Presidio furent obligés de refouler ce peuple vers le bas de la rue du Marché. C'est alors que la cité fut mise sous le coup de la loi martiale.

Les rues étaient inondées de liquides de toutes sortes s'échappant de bouteilles cassées.

Nous aurions pu sauver tous nos effets mais nous avons attendu trop longtemps dans l'espérance que le feu passerait outre. Quand les soldats nous avertirent qu'ils allaient faire sauter la maison, nous avons recueilli à la hâte les meilleurs de nos vêtements et nous sommes dirigés vers les rues 13e et Howard. A ce moment impossible de se procurer un véhicule quelconque à moins de payer un prix variant de \$5.00 à \$50.00 par charge. Je trouvai cependant, pendant le trajet, à louer pour \$2.00 une petite voiture qui transporta notre bagage chez un de nos cousins au No800 rue McAllister; rendus là j'aperçus le feu dans une maison voisine, et, moyennant \$5.00 extra nous pûmes nous rendre jusqu'à la rue Mission où l'on séjourna une semaine chez des amis. Je dormis dans le carré Jefferson ou environ dix mille personnes se trouvaient déjà. Il en était ainsi dans tous les parcs publics.

Ceux qui étaient rencontrés sur les rues par les soldats recevaient d'eux l'ordre de transporter, les uns, des boîtes de dynamite, les autres des corps morts, et ceux qui refusaient étaient tués sur le champ.

Il en a été ainsi pendant trois ou quatre jours jusqu'à l'arrivée des provisions. Le Gouvernement fit saisir toutes celles se trouvant dans les magasins et les distribua au peuple dans toutes les parties de la cité. Les gens d'affaires, des millionnaires même étaient obligés de se tenir en rang à côté des pauvres et attendre leur part de provisions. Les choses s'améliorent mais le gouvernement est encore à faire faire des distributions, 2500, soldats nouveaux sont arrivés aujourd'hui.

Plus d'un millionnaire est ruiné. Je crois que ce sont ces Crésus qui supportent les plus lourdes pertes vu que toute la section de la cité où se trouvaient concentrées les maisons de commerce est détruite.

Environ un quart de la ville a été épargné, c'est la partie où se trouvent les résidences privées transformées aujourd'hui en bureaux où les gens d'affaires ont repris leurs transactions.

La section de la cité occupée par les chinois a été complètement balayée, chose que la police n'a jamais pu réussir à faire.

Il est admirable de voir le courage manifesté par tous.

La détermination est générale. Nous allons reconstruire et faire de San Francisco la première cité de l'univers.

L'hôtel St-Francis sera le premier à être reconstruit, il sera prêt dans trois mois.

J. D. Phelan qui a perdu des millions est à la tête du comité des secours et de la résurrection de notre

La Banque Nationale

Résultat des affaires de la Banque pour l'année.

La balance au crédit de Profits et Pertes le 29 avril 1905 était de...	\$ 83,166.26
Les profits de l'année, après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts, pour dettes mauvaises et douteuses, ont été de.....	195,753.80
Formant la somme de.....	\$ 278,920.06
Qui a été appropriée comme suit :	
Dividende No 82, 3 p. c., payable le 2 novembre 1905.....	\$ 45,000.00
Dividende No 83, 3 p. c., payable le premier mai 1906.....	45,000.00
Rabais sur billets escomptés.....	40,000.00
Porté à fonds de réserve.....	100,000.00
	230,000.00
Laisant au crédit de Profits et Pertes une balance de.....	\$ 48,920.06

BILAN

Au 30 avril 1906

PASSIF

Billets en circulation.....	\$1,477,140.00
Dépôts portant intérêt.....	\$6,211,165.42
Dépôt ne portant pas intérêt.....	1,451,562.88
	7,662,728.30
Dividendes non réclamés.....	266.78
Dividende No 83 payable le 1er mai 1906.....	45,000.00
	45,266.78
Dû à d'autres banques en Canada.....	73,878.47
Dû à des agences de la Banque dans le Royaume-Uni.....	36,667.32
	110,545.79
Total du Passif envers le public.....	\$9,295,680.87
Capital versé.....	1,500,000.00
Fonds de Réserve.....	600,000.00
Intérêts accrus et change.....	12,000.00
Rabais sur billets escomptés.....	40,000.00
Compte de Profits et Pertes.....	48,920.06
	2,200,920.06
	\$11,496,600.93

ACTIF

Espèces.....	97,400.89
Billets de la Puissance.....	524,175.59
	621,576.39
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques.....	512,107.59
Dû par d'autres banques en Canada.....	35,698.64
Dû par d'autres banques dans les pays étrangers.....	152,143.39
	699,949.62
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation.....	75,000.00
Prêts à demande sur actions et débentures.....	471,512.77
	546,512.77
Total des ressources immédiates.....	\$1,868,038.78
Prêts courants, escomptes et avances au public.....	9,232,906.24
Billets et effets de commerce escomptés en souffrance (pertes pourvu).....	35,127.50
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque).....	46,229.21
Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque.....	16,391.46
	9,330,654.41
Edifices de la Banque, ameublement et papeterie.....	297,907.74
	\$11,496,600.93

N. LAVOIE, Inspecteur.

P. LAFRANCE, Gérant.

cité et fait marcher les choses rondement.

Tous les établissements de journaux étant brûlés les journaux sont imprimés à Oakland.

Toutes les banques ont aussi été brûlées et ce n'est pas avant un mois qu'on ouvrira leurs voûtes en crainte de feu.

Environ dix églises catholiques et vingt cinq écoles publiques ont de même été la proie des flammes.

Je vous fais envoyer « l'Examiner » publié à Los Angeles où vous pourrez voir de plus amples détails.

Si je puis me procurer de bonnes photographies de la conflagration je vous en enverrai quelques unes.

Je vous assure que nous avons passés de durs moments; nous ne savions jamais si nous pourrions avoir le repas suivant.

Les choses s'améliorent graduellement et les gens seront étonnés de voir avant longtemps surgir une nouvelle ville toute transformée et améliorée.

Il est malheureux que vous ne soyez pas ici pour être témoin de tous ces travaux. Inutile de vous dire que le travail, et de toutes sortes va abonder.

Nous sommes tous bien et avons maintenant un logement sur la rue Chattanooga No 119 1/2, entre les 22e et 23e rues.

Si vous écrivez à Brisbois dites lui que nous sommes tous bien et demandez lui son adresse car nous avons perdu la dernière qu'il nous a donné.

J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que nous aurons bientôt de vos bonnes nouvelles.

Votre ami
W. E. Lanthier,
119 1/2 Chattanooga St.

Où
W. E. Lanthier
Main Post Office
City Division

— Nos sincères condoléances aux Révérends Pères Eudistes qui viennent de perdre un membre distingué de leur ordre. Le Père Collin est décédé à Chicoutimi, dans le cours de la semaine dernière, à l'âge de 51 ans.

NAISSANCE

Le 4 courant, l'épouse du Capt. Jos. Bouillon, une fille, baptisée sous les noms de Rose Blanche. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Réhel.

ORDINATION

M. l'abbé J.-O. Moreault, de Saint-Octave de Métis, a reçu l'ordre sacré de la prêtrise à Québec dimanche dernier, et a dit sa première messe dans sa paroisse natale le lendemain. M. Moreault demeurera au Grand Séminaire de Québec jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour y subir l'épreuve du doctorat en théologie, et sera professeur au séminaire de notre ville l'année prochaine.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

MONT-JOLI

18 mai 1906.

Il y aura une Soirée Dramatique et Musicale, à la Salle Aubin, jeudi le 24 mai. Cette soirée est organisée au profit de notre église par des Dames et sera sous le patronage de M. le curé Verreau.

— Nous apprenons avec chagrin la mort de M. J. Adélard Gagnon, serrefrein sur l'I. C. R., à Sainte-Flavie, hier, à l'âge de 32 ans. Funérailles demain à 8 hrs.



AVIS

M. LAROUCHE est heureux d'annoncer qu'il a ouvert son état de boucher, mardi, le 17 avril courant.

Il aura en vente:

La meilleure Viande

Pour tous les goûts.

BOEUF, LARD, VEAU, MOUTON, Aussi: Volailles, Saucisse, Fromage, Oeufs, etc., etc.

On peut s'adresser par téléphone et les ordres seront livrés à domicile. Votre patronage est respectueusement sollicité.

Ph. LAROUCHE BOUCHER

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

NOTES LOCALES

Brillante séance académique donnée, hier soir, au Séminaire, en l'honneur de Mgr de Rimouski. Le programme préparé pour la circonstance a été exécuté à la perfection. La fanfare Ste-Cécile et le chœur des élèves ont donné de l'excellente musique. Ont été fort remarqués: l'adresse à Sa Grandeur, par Monsieur Alphonse Garneau, l'allocation du Président de l'Académie, M. Endore Couture, le rapport du Secrétaire, M. Cajetan Poirier, le discours de M. Endore Couture « La langue française au Canada » et la déclamation « l'Irlande » par M. Ls. D. D'Auteuil. « Le savetier et le financier » par M. C. Charette et « le Haut et le Bas Canada » par M. A. Fortin ont soulevé de nombreux applaudissements.

MM. les élèves Alphonse Sirois, Horace Michaud, Alphonse Fortin, Emile Guimond, Edgar Miville et Mathias Pouliot ont fait lecture d'excellents devoirs.

Mgr a terminé la séance par des remarques bien appropriées et qui ont plu beaucoup.

Il y avait nombreuse assistance, parmi laquelle nous avons remarqué grand nombre de membres du clergé.

—L'Honorable A. Tessier, Ministre de l'Agriculture est arrivé en notre ville avec sa famille.

—Mlle Marie L. Martin de St-Fabien, Mme Jean, M. le Dr et Mme Bélisle, de Ste-Luce, étaient en ville hier.

—Le temps est beau, mais encore froid. Il nous faudrait une pluie abondante.

—Plusieurs membres de notre clergé étaient ici hier pour présenter leurs hommages au digne Evêque du diocèse.

La cérémonie de la première communion et de la confirmation aura lieu chez les sœurs de la charité le 24 courant à 7½ heures. A. Midi.

Aussi chez les Sœurs de la Charité une séance sera donnée par les Bébés de la Salle d'asile, au profit de leur salle, les Dimanches, 27 Mai et 3 juin à 4 hrs. A.P. Midi.

—Le moulin Price, près de la rivière a repris ses opérations mardi dernier.

—Mlle M. L. Ouellet est en promenade à Québec et Montréal.

—M. L. Ph. Martin, opticien, de cette ville, sera absent, en voyage d'affaires à Montréal, à partir de demain jusqu'à lundi prochain.

—Avec le plus grand plaisir nous apprenons que Monsieur l'ingénieur P. E. Amiot est presque complètement remis de la grave indisposition qu'il a subie pendant ces dernières semaines.

—Le 24 mai est fête légale, les banques et bureaux publics seront fermés ce jour.

—Nous sommes obligé de remettre au prochain numéro des notes très intéressantes sur Causapsal.

—Le service anniversaire de feu Elzéar Côté, en son vivant marchand à Ste-Luce, sera chanté demain à l'église de cette paroisse à 8½ heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

—M. Tremblay, ingénieur employé par le département des T. P. d'Ottawa était ici hier, dans l'intérêt des travaux qui se poursuivent au quai de Rimouski.

—M. Arthur Couillard (Couillard Fils & Cie) fait faire de grandes réparations à son magasin.

—Les travaux à l'école normale, au couvent des S.S. du St Rosaire, et au séminaire, avancent rapidement.

—M. Jos. Parent, ex M. P. P. employé au parlement de Québec, est en ville pour quelques jours.

—M. et Mme P. Gagnon, sont descendus à St-Octave au commencement de la semaine pour assister à la première messe de leur neveu, le Révérend M. J. Moreau. Mlle Marie Gagnon les accompagnait.

—M. Alexis Dufresne, marchand de la Rivière-au-Renard, était à Rimouski hier.

—Mme Léon Parent, qui était à Montréal depuis quelques mois est de retour à Rimouski. Il nous fait plaisir d'annoncer que Madame Parent est beaucoup mieux et en bonne voie de guérison, elle est sous les soins du Dr Virolle.

En vente à la PHARMACIE ST-GERMAIN:

Les Célèbres PARFUMS, Eaux de Toilette et savon parfumés de Piver, Roger & Galet, Colgate & Co.

Pour tout achat de \$1.00 nous donnons une magnifique bouteille de parfum ou Poudre de Toilette au goût du client. Nous venons de recevoir un stock très considérable des meilleures et des plus recommandables

MEDECINES BREVETES

AVIS A NOS CLIENTS.

Nous recevons très souvent des commandes par la malle auxquelles nous ne pouvons répondre parce qu'elle ne sont pas signées ou encore que l'adresse est illisible.

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE 1855

Capital versé, \$3,000,000
Fonds de Réserve, 3,000,000

Ste-Flavie Station, Qué.

Toutes affaires de Banque transigées à cette succursale.

Nous acceptons à un minimum de UNE PIASTRE, tous les DÉPÔTS D'ÉPARGNE, sur lesquels, le taux le plus élevé d'intérêt sera payé.

J. A. GUILMET,

J. A. O. R. MARCHAND, Comptable.

TRES INTERESSANT

Tout le monde s'intéresse à l'économie. Eh bien! je viens vous donner le moyen de faire des économies. J'ai acheté de la COMPAGNIE AMERICAINE DE MONTREAL, tout son stock de

MARCHANDISES SECHES, HARDES FAITES, Etc., Etc.

et je vous offre ces marchandises à des prix tellement bas que, sur chaque achat que vous ferez à mon magasin, vous sauvez plus de 33 p. c. sur le prix d'achat.

De plus, je donnerai, à toute personne qui achètera pour \$5.00, un billet de loterie qui lui donnera droit au tirage d'une magnifique MACHINE A COUDRE; celle qui achètera pour \$10.00 aura droit à deux billets et ainsi de suite.

UN JOB POUR DAMES

Un lot de JUPES DE ROBES, valant \$4.00 pour \$1.75 et \$5.50 pour \$3.75
TRES BEAUX COSTUMES, qualité extra, dernière nouveauté, valeur de \$15.00 pour \$7.00. Aussi, d'autres à meilleur marché.
IMPERMEABLES (laine) valeur de \$9.75 pour \$5.75.
DRAPS noirs et de couleurs pour manteaux et collerettes.

HARDES FAITES POUR HOMMES
MA GRANDE SPECIALITE.

J'ai ce qu'il y a de plus nouveau, j'en ai une très grande quantité, pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

CHAPEAUX, CHAUSSURES, MERCERIE, Etc.

Venez faire une visite à mon magasin du bon marché (dans la maison de Dame Vve P. DRAPEAU, rue St-Germain) et soyez convaincus que vous en sortirez des plus satisfaits.

Je profite de l'occasion pour remercier mes pratiques de l'encouragement qu'elles m'ont donné depuis 33 ans que mon commerce est établi et j'espère qu'elles voudront bien me continuer leur patronage.

AUG. COUILLARD
Rue St-Germain - RIMOUSKI.

Canada
Province de Québec, District de Rimouski
No. 1306
Cour de Magistrat

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Marchand. Demandeur.

vs
Joseph Martel, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906

JOSEPH SMITH, G. C. M.

Canada
Province de Québec, District de Rimouski
No. 1308
Cour de Magistrat

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Marchand. Demandeur.

vs
Omer Patoin, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906.

JOS. SMITH, G. C. M.

Province de Québec, District de Gaspé, Co. Bonaventure.
Cour Supérieure

Joseph Arseneault, fils de Sébastien, de Bonaventure, dans le Comté de Bonaventure, Cultivateur.
Demandeur.

vs
Levi L. Forest, fils d'Alexis, de Bonaventure, dans le Comté de Bonaventure, absent.
Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
New Carlisle 8 mai 1906.

G. F. Maguire, P. C. S.

John Hall Kelly, Proc. du dem.

A VENDRE

Le magnifique HOTEL ST-GERMAIN, réparé et meublé à neuf, il y a environ un an, est à vendre. Cet hôtel est avantageusement connu du public voyageur, il possède 24 bonnes chambres, il est muni de toutes les améliorations modernes, etc. Vendu à très bonnes conditions. S'adresser au propriétaire, M. Frs. Bertrand, Rimouski.

Canada
Province de Québec, District de Rimouski
No. 1311
Cour de Magistrat

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Marchand. Demandeur.

vs
Désiré McDonald, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906

JOSEPH SMITH, G. C. M.

Canada
Province de Québec, District de Rimouski
No. 1312
Cour de Magistrat

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Marchand. Demandeur.

vs
Onil Deroy de Ste-Marie de Sayabec, District susdit. Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906

JOSEPH SMITH, G. C. M.

Canada
Province de Québec, District de Rimouski
No. 1313
Cour de Magistrat

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Marchand. Demandeur.

vs
Auguste Jean, de Ste-Marie de Sayabec, District susdit. Journalier.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906

JOSEPH SMITH, G. C. M.

Canada
Province de Québec, District de Rimouski
No. 1310
Cour de Magistrat

Pour le Comté de Rimouski, siégeant à St-Pierre du Lac Matapédia (Cedar-Hall).
Victor Thibeault, de Ste-Marie de Sayabec.
District susdit. Marchand. Demandeur.

vs
Edouard Tremblay, de Ste-Marie de Sayabec, District susdit. Journalier. Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.
Cedar-Hall, 3 mai 1906

JOSEPH SMITH, G. C. M.

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

Il y a place pour un INSTRUMENT DE MUSIQUE de bonne marque



La.....
Compagnie Victoria

fournit des instruments de premier choix à **Prix Réduits.**

Elle accorde des **PRIX DE FAVEUR** à messieurs les membres du clergé, aux communautés religieuses, aux instituteurs et institutrices.

OCCASIONS:
Un piano, deux harmoniums, un typewriter "Empire", de seconde-mains, à **Vendre à Sacrifice**

Nous avons besoin d'un agent recommandable dans chaque localité.

The Victoria Company

Adressez votre commande à **ARTHUR CHAMBERLAND, RIMOUSKI, P. Q.**

Cet espace est réservé par . . .

Couillard, Fils & Cie

Importateurs de Nouveautés

Rue St-Germain, - RIMOUSKI.

PATRONS

BUTTERICK



ET LE

MIROIR DES MODES

EN VENTE CHEZ

J. A. TALBOT
MARCHAND

Ave. de la Cathédrale RIMOUSKI

Les directions des patrons sont rédigées en français.

LES NOUVEAUTES DE LA SAISON SONT ARRIVEES

Et la QUALITE aussi bien que la QUANTITE ne laissent rien à désirer.

MESDAMES, avant de faire vos achats, venez examiner notre grand assortiment

Dans les Etoffes et Draps à costumes, à robes, à manteaux, à matinées, etc. Dans les étoffes et draps manufacturés, tels que: costumes, manteaux, jupes, matinées, etc;

Nous avons les couleurs les plus nouvelles, les **ETOFFES** et les **PATRONS** les mieux choisis.

MESSEURS, si vous avez besoin de HARDES FAITES, de première classe, nous avons à vous offrir ce qu'il y a de plus chic, provenant des meilleures manufactures canadiennes, anglaises, françaises et américaines.

Nous avons aussi les marchandises, à la verge. Aussi: chapeaux et cravates dans les derniers goûts. Le département des chaussures pour hommes, femmes et enfants est au grand complet.

Nous Garantissons satisfaction sous tous les rapports, et nous reprenons les marchandises qui ne conviennent pas, ou nous remboursons l'argent.

Nous achetons les pelletteries vertes et nous payons les plus haut prix du marché.

S. FISHER
RIMOUSKI, P. Q.

SOUS LE COUPEAU
(OCTOBRE 1791)

(Suite.)

Misérable, c'est ta faute! Sans toi il ne combattrait pas seul, cet enfant qui m'a payé ma barque. Mais que faire? Si, depuis la scène de tout à l'heure je t'avais lâché d'un cran, tu te serais mis à hurler: «Sambuc m'a soufflé mes réponses, et il me tenait le cou!» Alors, bonsoir! Nettoyé, Sambuc; flambés le fils et la maman! Et maintenant encore bête maudite, tu désires (comptes-y!) que je desserre ma pince non seulement parce qu'elle te gêne pour respirer, mais afin de trotter là-bas et de rendre le petit aux bouchers...»

Moustelo tremblait de tous ses membres; il se jugeait perdu. Sambuc ouvrit la porte de sa maison, entra. Courbé et tâtouant, il chercha un anneau de fer scellé à la trappe d'une cave.

«Au revoir, Moustelo! Tu vas fraterniser avec mes bouteilles de Châteaufort.»

L'espion, soulevé de terre, puis tenu à bout de bras comme une guenille malpropre, fut descendu, gambillant, dans le trou noir.

Sambuc replaça la trappe, ensuite il poussa sur elle le plus gros meuble de sa cuisine, un dressoir de chêne.

En rentrant dans la salle où étaient sa mère et les autres prisonniers, Savinien du Mont-Iseran se trouva en plein cauchemar. Des cris, des plaintes, des râles, des jurons, des prières. Des corps qui tombent, des gestes fous. Ici des résistances enragées; là de la stupeur. Vingt batailles des ongles contre le couteau, vingt poursuites tournoyantes dont les cercles se mêlent. Du sang. Des femmes blessées, que l'on achève; maintes victimes à cheveux blancs.

Tout cet horrible tumulte, Savinien l'embrassa d'un seul coup d'œil.

Sa mère, il ne l'apercevait point, il la crut morte, son corps emporté déjà.

En effet, les bandits ne laissaient pas dans la salle les cadavres. Ils les chargeaient sur leur dos et par l'escalier en colimaçon bâti au fond de la nef, ils les montaient à la tour de la Glacière, les versaient dans ce puits, revenaient ensuite, cherchant qui tuer.

Et chacun travaillait pour soi. Aucun ordre. Point de chef. Jourdan avait disparu, emmenant Mainvielle. Nul ne s'inquiétait de Savinien; les nippes dont il s'était affublé le protégeaient et, glissant entre les groupes tragiques, il pouvait chercher sa mère.

Enfin il la vit, elle venait. L'escalier formait un angle creux et sombre; elle s'y était tapie, mais son fils ne comprenait que trop qu'elle ne pourrait échapper longtemps à la meute. Justement, un homme rôdait par là, qui promenait de toute part ses yeux fous et tournait dans son poing un couteau.

Cet homme, c'était Cyrille, le tisseur de soie.

Au milieu des massacreurs, il venait de se distinguer par sa rage; il avait accompli des choses inexplicables. Ses mains, ses bras étaient rouges; ses habits ne tenaient plus. Une face d'homme? Non.

«Que réclames-tu, toi?»
— Tu as déjà à ton actif une demi-douzaine de cadavres tandis que je n'ai pas encore étrenné. Faut que chacun ait du plaisir. Laisse-moi cette vieille, veux-tu? Je lui ferai goûter ceci.»

Savinien montra son couteau. Cyrille se gratta la tête.

«Heu! tu demandes beaucoup, les dames, ça me regarde: je suis ouvrier en soie...»

Puis, heureux de cette facotie: «Bah! fit-il, tu as raison. Les hommes sont frères; ils doivent partager toutes choses. Je te cède ce coup de poignard. Tâche de bien le donner, je te regarde.»

Savinien marcha vers la marquise. Celle-ci ne reconnut pas son enfant en cet être déguenillé, au visage noir. Elle crut qu'il fallait mourir se redressa, joignit les mains vers le Dieu et non vers le meurtrier. Savinien la saisit brutalement, leva le bras, comme en fureur; mais en même temps il murmura:

«Mère!... C'est moi.»
Il feignit de frapper.

«Tombez!» ajouta-t-il.
Elle comprit, tomba pesamment, ne bougea plus. Alors son fils l'emporta et, laissant par mégarde son couteau glisser à terre, il se dirigea vers l'escalier.

«Eh bien, demanda Cyrille, ça y est?»

— Oui.
— Une de moins!»

Le jeune homme gravit les marches, mais il n'alla pas jusqu'au bout. A mi chemin, il trouva un palier qu'il avait remarqué pendant la séance du tribunal. Sur ce palier donnait un long corridor. Il le suivit et se blottit dans un grenier; de longues heures s'écoulèrent; la mère et le fils attendaient dans l'angoisse que, l'effervescence calmée, la foule sanguinaire eût déserté le palais. Ils pourraient alors en sortir sans danger, gagner la maison du batelier et fuir sous sa protection.

Quand, la nuit venue, il n'entendit plus de vociférations, Savinien fit relever la marquise. Péniblement, avec lenteur, il descendait le rude escalier; il soutenait sa mère, la portait presque. Enfin l'on aperçut le guichet.

«Courage, maman nous allons être hors de danger.»

(à suivre)



KING EDWARD HOTEL

9-11, RUE DES JARDINS, QUEBEC.
En face de l'Hotel de Ville

E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles.

Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.



PROVINCE DE QUÉBEC

DÉPARTEMENT DES TERRES ET FORÊTS
SECTION DES BOIS ET FORÊTS.

Québec, 24 mars 1906.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Ministre des Terres et Forêts, en cette ville, le JEUDI, 24 JUIN prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A
Rang 2.—10, 50 m.; 11, 50 m.
Rang 3.—11, 50 m.; 13, 25 m.; 17, 27 m.; 18, 35 m.; 19, 27 m.; 20, 22 m.
Rang 4.—10 à 14, chacune 50 m.; j N. de 15, 21 m.; partie nord de j N. de 16, 15 m.; j S. de 17, 25 m.; 18, 50 m.; 19, 50 m.; j N. de 20, 24 m.; j S. de 20, 27 m.
Rang 5.—13 à 23, chacune 50 m.
Rang 6.—j N. de 10, 25 m.; j N. de 11, 25 m.; 13 à 16 et 20 à 23, chacune 50 m.
Rang 7.—j N. et j S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rang 8.—j N. et j S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rivière du Lièvre, branche N. O., Nos 7 et 8, chacune 50 m.
Rivière du Lièvre, branche du milieu, No 7, 40 m.; No 8, 30 m.; No 9, 65 m.
Haute Gatineau, 1, 2 et 3, chacune 45 m.; 4 et 5, chacune 50 m.; 6 à 12, 35 m.; 7, 8 et 9, chacune 25 m.; 10, 50 m.; 11, 35 m.; 12 à 20, chacune 50 m.; 21, 70 m.; 22 à 30, chacune 50 m.; 31, 60 m.; 32 à 37, 50 m. chacune.

BAUME UN REMÈDE AU BON GOUT
RHUMAL

Tout Homme A BESOIN, au moins une fois dans sa vie.....



d'un **JONC**

Encore faut-il savoir le BIEN CHOISIR.

L. Ph. MARTIN

l'opticien bien connu, le populaire bijoutier garde, en magasin, l'assortiment le plus complet et le mieux choisi de **BAGUES** de fiançailles, **JONCS** de mariage, bagues, épingles et épinglettes.

Tout acheteur peut donner lui-même son goût. L'article désigné sera promptement exécuté, sur ordre, à l'atelier même.

Pendant que vous serez-là

profitez en pour voir ce qu'est vraiment une MONTRE de précision. Il en a à vendre pour tous les goûts et toutes les bourses.

Une visite est toujours profitable chez

L. Ph. MARTIN

BIJOUTIER et OPTICIEN

Avenue de l'Evêché, RIMOUSKI.
Téléphone 115 — B. P. 63

SAINT-MAURICE.

Manouan 8 sud, 30 m.; 9 sud, 21 m.; Haut Saint-Maurice, 15, 60 m.; 16, 38 m.; 28, 62 m.; 29, 34 m.; 30, 30 m.; 31 et 35 à 43, chacune 50 m.; 40, 49 m.; 45 à 66 chacune 50 m.

SAINT-CHARLES.

Rivière du Moulin 4, 12 m.; rivières aux Écorces et au Canot, 39 m.; rivière aux Écorces 5, 22 m.; 6, 41 m.; rivière au Canot, 1, 26 m.; Grande Pikauba 2, 38 m.; 3, 38 m.

LAC SAINT-JEAN OUEST.

Canton Dablon, rangs 2, 3 et 4, 2 1/2 m.; canton Dochéne, 18 m.

LAC SAINT-JEAN EST.

Canton Kénogami, No 2, 2 m.

SAGUENAY.

Rivière Malbaie, No 17, 37 m.; canton Callières, 14 m.; arrière canton Callières, 18 m.; Saguenay Ouest la, 10 m.; partie de Saguenay, 3 et 4 ouest, 49 m.; Bergeronnes 1 est, 25 m.; rivière Sainte-Marguerite, No 87, 24 m.

Rivière Manicouagan: 8, 9, 13 à 28, chacune 50 m.

Rivière aux Outardes: 2, 49 m.; 3, 45 m.; 4, 63 m.; 5, 50 m.; 6, 70 m.; 7 à 13, chacune 50 m.

Sault au Cochon: 1 est, 30 m.; 2 est, 36 m.; 3 est 41 m.; 4 est 33 m.; 4a est, 39 m.; 5 est, 40 m.; 5a est, 39 m.; 6 est, 60 m.; 7 est, 55 m.; 8 est, 46 m.; 9 est, 65 m.; 10 est, 68 m.; 2 ouest, 55 m.; 3 ouest, 50 m.; 4 ouest, 33 m.; 5 ouest, 38 m.; 6 ouest, 60 m.; 7 ouest, 64 m.

Rivière Magpie: A, 52 m.; B, 42.

Rivière Natashquan: 1 à 4, chacune 50 m.

Rivière Piashte Bay: 1 à 8, chacune 25 m.

Rivière Saint-Augustin: 1 à 8, chacune 25 m.

Ruisseaux Vachon et Îles de Mai, 60 m.

GRANDVILLE.

Canton Bégon, No 14, 2 1/2 m.

SAINT-LAUBEN DE MATAPÉDIA.

Canton Assométougan, 63 m.; canton Ristigouche, rangs de la rivière 2 et 3, 14 m.

RIMOUSKI EST.

Rivière Cap-Chat: 1, 47 1/2 m.; 2, 45 m.; 3, 45 m.; rivière Matane A, 48 m.

RIMOUSKI OUEST.

Canton Macpès, rangs 7 à 9, 5 m.

BONAVENTURE OUEST.

Canton Carleton, rangs 5 et 6, 3 1/2 m.

GASPÉ OUEST.

Rivière Sainte-Anne: D, 48 m.; E, 43 1/2 m.

GASPÉ EST.

Grande rivière: T, 39 m.

GASPÉ CENTRE.

Rivière Saint-Jean: N, 37 1/2 m.; O, 42 m.; P, 33 m.; Q, 28 1/2 m.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département.

Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée.

A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La rente foncière annuelle de trois piastres par mille est aussi payable immédiatement.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au Département des Terres et Forêts, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Mal compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

ADELARD TURGEON,

Ministre des Terres et Forêts.

Cour Supérieure Rimoouski No 3290

In re Alphonse Racine & Cie, & Requêteur cession.

Joseph William Tremblay, du Bic, marchand insolvable.

Le dit Insolvable ayant ce jour fait le dépôt de son bilan, avis est par les présentes donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire, le 25 mai courant, à dix heures du matin pour donner leur avis sur la nomination du curateur et des inspecteurs.

Rimoouski, 12 mai, 1906

V. E. Paradis Gard. prov.

Pouliet & Drapeau Proc. & Requêteur.

—Cartes «bouquet spirituel», très beaux dessins, pour offrandes de messes, ou autres faveurs. De 10 c. 30 c. 40 c. la pièce. Vous pouvez donner vos ordres par téléphone ou par malle à l'Imprimerie Générale de Rimoouski.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

La Cie d'Assurance de Rimoouski

CONTRE LE FEU



Etablie en 1876

Assurances en force: \$15,000,000.

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très...

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

M. RINGUET La Banque Nationale

BUREAU CHEF, QUEBEC

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien «CROIX ROUGE» en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

CANADIEN PACIFIQUE

AYEZ de notre agent un exemplaire de...

«Western Canada.»

LISEZ-LE. Il en a intéressé des milliers. Il sera intéressant pour VOUS

ET, SI VOUS ALLEZ DANS L'OUEST

(dites-nous QUAND et à quel endroit. Nous vous donnerons nos taux et autres informations.

Ecrivez à F. R. PERRY, D.P.A., C.P.R. St-John, N.-B.

22-04.12m

DIRECTEURS: R. AUDETTE, Eor. Président.

L'Hon. J. A. CHAUVEAU - Vice-Président

V. CHATEAUVERT, NAZ. FORTIER, Eor.

J. B. LALIBERTE, N. RIOUX, Eor.

VICTOR LEMIEUX, Eor.

P. LAFRANCE - Gérant

N. LAVOIE - Inspecteur.

Vingt-neuf succursales dans la province de Québec, une dans Ontario.

Correspondants en France, en Angleterre, à New-York et à Boston.

Intérêt de 3% payé semi annuellement sur tout dépôt ou département d'épargnes.

Nous collectons promptement dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à des taux modérés.

Nous portons une rigoureuse attention à toutes les affaires qui nous sont confiées.

P. VALLÉE, Gérant à Rimoouski.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—